

Corse

La Corse est une des régions pour laquelle l'importance du tourisme est la plus grande. Son insularité gouverne la géographie de ses relations touristiques avec les autres régions de France métropolitaine. C'est donc sans surprise que les deux régions avec lesquelles la Corse entretient des flux touristiques privilégiés sont celles avec lesquelles sont établies des liaisons de transport directes et régulières par avion ou par bateau : Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Île-de-France. Cette insularité explique également que la durée des séjours touristiques soit plus longue en Corse que dans les autres régions.

La Corse compte 272 milliers d'habitants, soit 0,5 % de la population de la France, et s'étend sur 8 700 km² soit 1,6 % de la superficie de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation de 62,3 % est plus faible que la moyenne de province qui est de 70,8 %.

Émission des flux touristiques des Corses

La Corse émet 280 milliers de séjours touristiques et 2,4 millions de nuitées, soit 0,2 % du total des séjours des Français et la même proportion pour les nuitées. La Corse est la région française dont les habitants sont les moins mobiles pour les séjours touristiques avec en moyenne seulement un séjour personnel par an et par habitant. À peine plus de la moi-

tié des habitants effectuent au moins un voyage personnel dans l'année (52,4 %), c'est le taux de départ le plus bas des régions de France. Les partants sont aussi ceux qui partent le moins fréquemment parmi les régions françaises avec seulement 2,6 séjours par an en moyenne. En revanche leurs séjours sont les plus longs, certainement en compensation de la contrainte de déplacement qu'implique l'insularité de la région (8,5 nuitées par séjour pour une moyenne nationale de 5,4).

Origine des flux touristiques

Le solde global des échanges touristiques avec les autres régions de France métropolitaine est positif pour la Corse. En effet, la Corse reçoit 7,4 millions de nuitées réalisées par

des touristes étrangers, soit 1,4 % du total des nuitées des étrangers en France et 32,4 % des nuitées reçues en Corse.

Les Français effectuent chaque année 960 milliers de séjours et 10,7 millions de nuitées en Corse, soit 0,6 % des séjours des Français et 1,3 % des nuitées. C'est dans cette région que les séjours des Français sont les plus longs, de 11,1 nuitées en moyenne (moyenne nationale 5,1). Le nombre de séjours de touristes français reçus au kilomètre carré, de 110 séjours/au kilomètre carré, est le plus faible de l'ensemble des régions françaises mais le nombre de nuitées touristiques reçues par habitant est parmi les plus élevés.

Les courts séjours

Émission des courts séjours des Corses

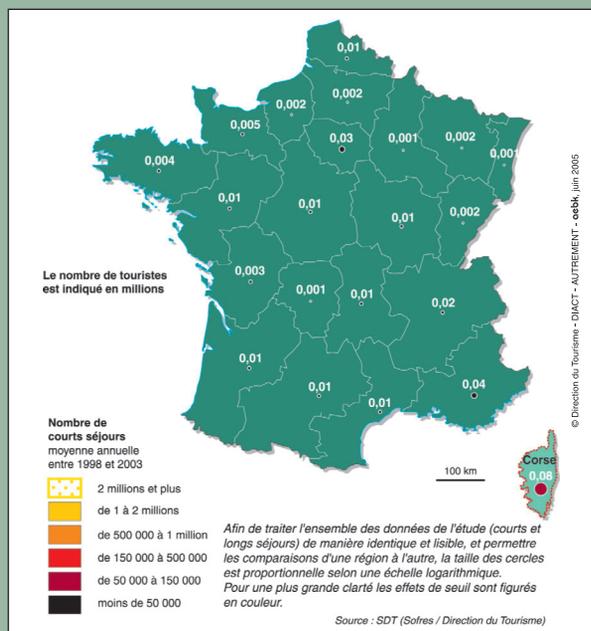
La Corse émet 139 milliers de courts séjours par an, soit 0,1 % du total des courts séjours des Français. La Corse présente de fortes inégalités vis-à-vis des courts séjours, avec un taux de départ extrêmement bas (13,3 % contre une moyenne nationale de 47,3 %) et des partants plutôt plus mobiles que l'ensemble des Français (3,9 courts séjours par partant contre une moyenne nationale de 3,4).

Plus de la moitié des courts séjours des Corses (55 %) est effectuée dans la région, c'est le taux de courts séjours intrarégionaux le plus élevé des régions françaises. La contrainte de l'insularité explique une plus faible propension à sortir de la région pour des voyages de courte durée.

Origine des courts séjours des Français

La Corse accueille chaque année 153 milliers de courts séjours des Français, dont un tiers effectué par des résidents corses même à l'intérieur de l'île. Les principales autres

Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Corse



régions d'origine des courts séjours touristiques en Corse sont Provence-Alpes-Côte d'Azur (16,1 %), Île-de-France (12,5 %) et Rhône-Alpes (6,5 %).

Solde des échanges de courts séjours

Les flux de courts séjours entre la Corse et chacune des autres régions sont faibles mais équilibrés dans les deux sens. Avec l'Île-de-France, les flux sont légèrement supérieurs dans le sens Paris vers la Corse.

Les longs séjours Émission des longs séjours des résidents en Corse

Le taux de départ des résidents de Corse en longs séjours est de 49,2 %, le plus bas de France, ce qui signifie qu'en moyenne seulement un résident corse sur deux effectue au moins un long séjour dans l'année. Ceux qui voyagent le font avec une fréquence plus faible que la moyenne avec seulement un long séjour par an (moyenne nationale 2 séjours par partant).

Les résidents de Corse effectuent 139 milliers de longs séjours par an, soit 0,2 % du total des longs séjours des Français, dont 15,5 % se déroulent à l'étranger. La première destination touristique des résidents corses est la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (19,8 %). Les autres principales destinations de longs séjours pour les résidents corses sont la Corse elle-même (13,4 %), l'Alsace (11,4 %), l'Aquitaine (9,8 %), Rhône-Alpes (8,9 %) et l'Île-de-France (6 %).

Origine des longs séjours des Français

La Corse enregistre chaque année 806 milliers de longs séjours des Français, soit 1,2 % du total de leurs longs séjours. Le premier bassin d'origine des longs séjours est l'Île-de-France : en effet 27 % des longs séjours des Français en Corse sont effectués par des Franciliens, cette part semblant être plus forte en été. Les deux autres principales régions d'origine des touristes de long séjour en Corse sont Provence-Alpes-Côte d'Azur (16,6 %) et Rhône-Alpes (8,4 %). Ces régions sont celles qui sont les mieux reliées à la Corse par des lignes maritimes ou aériennes. On peut supposer – mais nous ne disposons pas ici des éléments

chiffrés pour le mesurer – qu'une partie de ces flux touristiques sont le fait de personnes originaires de Corse et retournant au pays pour les vacances.

Solde des échanges de longs séjours

La Corse connaît un solde de flux de longs séjours positif avec toutes les régions. Ce solde de flux de longs séjours est très positif avec l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Il est plus faiblement positif avec Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Centre, Lorraine,

Géographie et saisonnalité

L'insularité de la Corse freine fortement les relations de proximité avec les autres régions, ce qui donne une caractéristique très particulière à la saisonnalité de ses flux touristiques : d'octobre-novembre à fin mars, la Corse ne reçoit plus du tout de flux touristiques. Cette singularité n'a aucun équivalent dans les autres régions de France métropolitaine, même les moins touristiques où il se trouve toujours quelqu'un pour aller en voiture passer un week-end dans

sa famille, chez ses amis ou dans sa résidence secondaire.

La fréquentation maximale en Corse est mesurée en été sur le mois d'août de juillet et surtout sur le mois d'août qui voit converger à la fois les « Parisiens » et les Italiens, première clientèle étrangère en Corse, dont les vacances sont, encore plus que celles des Français, concentrées sur le mois d'août. À la mi-août, le nombre de touristes présents sur l'île est une fois et demie supérieure au nombre de résidents permanents en Corse.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Corse

